

**FSU – SNUipp 41**

35-37 avenue de l'Europe – BP 30 836

41 008 BLOIS CEDEX

téléphone : 02 54 42 28 30

site internet : <http://41.snuipp.fr>

courriel : [snu41@snuipp.fr](mailto:snu41@snuipp.fr)

Facebook : <https://www.facebook.com/snuloiiretcher.fsu.1>

Twitter: @SNUippFSU41

Blois le 28 mai 2024

à Madame l'Inspectrice d'Académie de Loir-et-Cher.

Objet : coupes budgétaires et conséquences sur les missions des personnels

Madame l'Inspectrice d'Académie,

Tout comme l'ensemble des ministères, celui de l'Éducation Nationale se voit imposer de drastiques coupes budgétaires. A ce titre, le rectorat et les six départements de notre académie doivent redonner une partie de leur budget.

Afin d'avoir une transparence sur l'état financier de notre département, nous souhaiterions connaître le montant que le Loir-et-Cher doit reverser à l'État, le poids de cette coupe budgétaire sur le budget global de la DSDEN, ainsi que les enveloppes encore disponibles, dans chaque circonscription, jusqu'à la fin de l'année civile.

Les collègues itinérants nous font remonter leur inquiétude sur l'impossibilité de financer les frais de déplacements et l'incapacité de l'institution à fonctionner correctement dans les mois à venir.

En cette fin d'année, les formations sont désormais organisées en visio, ce qui est loin d'être satisfaisant en terme d'intérêt pédagogique et empêche les formateurs comme les Conseillers Pédagogiques d'exercer pleinement leur fonction. Pour l'an prochain, si des formations peuvent s'annuler sans dommage pour les élèves, il n'en est rien pour les collègues de RASED et notamment pour toutes les équipes travaillant sur les zones les plus rurales. Comment expliquer que certains personnels ne puissent plus travailler ? Comment expliquer l'équité de traitement pour les élèves scolarisés dans les autres écoles que celles de rattachement ?

Aujourd'hui, les collègues ne disposent d'aucune information officielle : les IEN ne communiquent pas explicitement auprès des collègues, sur la situation : aucun n'interdit les déplacements, ni n'informe du reliquat disponible pour les déplacements.

La profession a besoin de savoir ce qu'il en est. Aussi, nous vous demandons, Madame l'Inspectrice d'Académie, d'informer les collègues, clairement, sans détour et par écrit, s'ils peuvent encore se déplacer dans d'autres écoles que celle de rattachement. Nous demandons à ce qu'un bilan financier, à jour, leur soit transmis ; qu'en cas d'interdiction de se déplacer, l'institution informe les collègues, les parents d'élèves et les élus locaux que le travail des membres des RASED est empêché, faute de budget, pour une assez longue période.

Nos collègues de RASED se retrouvent face à un dilemme déontologique : soit ils continuent à assurer les engagements pris auprès des équipes, des enfants et de leurs parents, mais à leurs frais ; soit ils décident de rester sur leur école de rattachement, au détriment des élèves pris en charge, en abandonnant les suivis en cours, au risque de « trahir » leurs interlocuteurs et de perdre en crédibilité. Quelle que soit leur décision, aucune ne leur permet d'exercer leurs missions dans les conditions de travail qui leur sont dues.

Veuillez recevoir, Madame l'Inspectrice d'Académie, nos salutations respectueuses.

Pour les représentants du personnel de la FSU-SNUipp 41  
Les co-secrétaires départementaux

Aline Panson

Virginie Grospart

Frédéric Besnard

